

SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE D'AVIRON

LYCEE JEAN-AUGUSTE MARGUERITTE



La Section d'Excellence Sportive (SES) s'adresse à des lycéens à la recherche d'excellence sportive, qui ont de ce fait un double projet : scolaire et sportif. Elle offre un entraînement soutenu pour la pratique de l'aviron avec un aménagement des enseignements obligatoires. Elle permet de former de jeunes sportifs de bon niveau territorial désireux de vivre un parcours sportif pouvant les amener vers le haut niveau national et international.

Texte de référence

Circulaire N°2020 du 30 avril 2020.

Les objectifs visés

- Approfondir ses compétences et connaissances en aviron (techniques, physiologiques, sanitaires)
- Viser un niveau d'excellence sportive grâce à un entraînement exigeant et structuré
- Générer une motivation de la réussite

Modalités d'admission

L'admission se fait par le chef d'établissement sur proposition de la Ligue Grand Est d'Aviron. Un bon niveau sportif (performance à l'ergomètre, résultats en bateau) est nécessaire pour être retenu ainsi qu'une capacité scolaire favorisant la réussite dans le double projet.

ATTENTION : Les sportifs qui intègrent la SES ne peuvent pas quitter leur club d'origine. Il n'y a donc pas de mutation possible sauf cas exceptionnel qui fera l'objet d'une commission composée à minima : d'un représentant de la ligue, d'un représentant du club de départ, du club d'arrivée et du Conseiller Technique Régional.

Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaire

De 10 heures à 15 heures

Lieu d'entraînement

Cercle Nautique Verdunois – Allée de Chanteraine – 55100 VERDUN

L'encadrement sportif

L'encadrement sportif sera coordonné par Yannick SCHULTE.

Participation aux activités de l'Association Sportive et aux compétitions U.N.S.S.

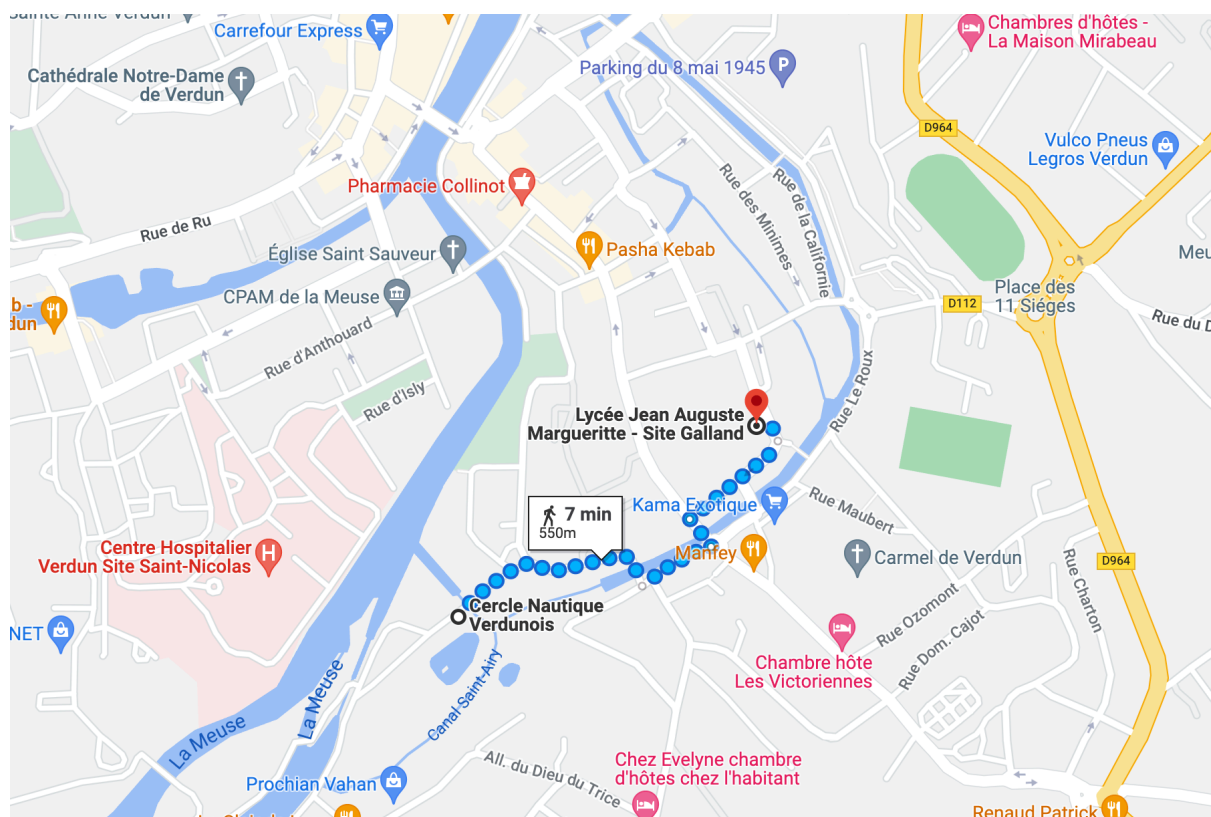
Les élèves devront, dans la mesure où le calendrier fédéral le permet, participer aux compétitions UNSS Aviron.

Le contrôle et le suivi médical

Le coordonnateur sportif de la Section d'Excellence Sportive, s'assure de la mise en œuvre du suivi médical avec le médecin référent de la SES.

Modalités de transport des élèves sur les lieux de pratique

Les élèves se rendent à pied sur le lieu de pratique (cinq à sept minutes à pieds).



Rôles et responsabilités

La Ligue Grand Est d'aviron

- recrutement des sportifs
- entraînement conseil et détection
- mise à disposition matériel (1X et 2-) pour les athlètes extérieurs au club support

Le Cercle nautique Verdunois

- mise à disposition d'éducateurs sportifs diplômés - du matériel nécessaire, des installations
- participation aux déplacements lors des compétitions U.N.S.S

Le lycée Jean-Auguste Marguerite

- Coordination de la section sportive d'excellence
- Aménagement des emplois du temps
- Accès à l'Internat
- Suivi scolaire des élèves

Internat

Internat possible au lycée.

Coût

Pension complète à l'internat du Lycée (Du lundi matin au vendredi midi) : 1750 €

½ pension : 700 €

L'encadrement sportif est intégralement pris en charge par le Cercle Nautique Verdunois et/ou la Ligue Grand Est d'Aviron

Les frais de pension restent à la charge des familles.

Coordonnées

Coordonnateur de la SES : Yannick SCHULTE - 06 84 39 33 68 - yannick.schulte@ffaviron.fr

Lycée Margueritte - Place Galland - 55100 Verdun - 03.29.86.14.28

Lycée Margueritte - Place Vauban - 55100 Verdun - 03.29.86.14.46

Cercle Nautique Verdunois – Allée de Chanteraine – 55100 VERDUN - 09.50.43.85.20
bureau@cnverdun.fr